

**Mission d'AMO Environnement, Energie, Bas Carbone dans le cadre des études préalables nécessaires au Dossier de Création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) à Bruz
PROCEDURE ADAPTEE**

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

TERRITOIRES PUBLICS, Mandataire agissant au nom et pour le compte de la Ville de Bruz
1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2
Tél : 02.99.35.15.15

2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

3. Objet du marché et lieu d'exécution

Mission AMO Environnement / Energie / Bas Carbone dans le cadre des études préalables nécessaires au Dossier de Création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) à Bruz (35). Il s'agit d'un marché à tranche décomposé comme suit :

- Tranche ferme : Volet 1, Volet 2 en partie, Volet 3, Volet 4
- Tranche optionnelle 1 : Etude faisabilité RCU Gare

4. Durée du marché

La durée du marché est de 24 mois à compter de la notification du marché
Date prévisionnelle de démarrage : mars 2024

5. Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

6. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

7. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

8. Critères pondérés de jugement des offres

Prix des prestations : 40%
Valeur technique : 60%

9. Renseignements administratifs et techniques

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

10. Procédure de recours

Instance chargée des recours : Tribunal Administratif de Rennes – Hôtel de Bizien, 3 Contour de la Motte – 35044 RENNES.

11. Date limite de remise des plis

Le 08 février 2024 à 17H00.

12. Date d'envoi à la publication

Le 11 janvier 2024

Immeuble Agora
1, rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 50726
35207 Rennes cedex 2
T/ 02 99 35 15 15

Société Publique Locale d'Aménagement au capital de 798 600 €
RCS Rennes 523 189 553 - Siret 523 189 553 00010 - N° TVA intracommunautaire : FR 31523189553